



CONSEIL MUNICIPAL
19 DÉCEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-462

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 12 décembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAND, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Frédéric GOURIER, Frédéric GUILLAUMON, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean François MAILLOLS, Edouard GEBHART, ayant donné pouvoir à Michèle RICCI, Marie BACH, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Patricia FOURQUET, Anais SABATINI, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Charles IFSSAH, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Philippe CAPSIE, Christine GAVALDA-MOULENAT, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Bruno NOUGAYREDE, ayant donné pouvoir à Chantal GOMBERT, Laurence MARTIN, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : Mme Joëlle ANGLADE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====
Tarifs 2024 des services publics communaux.

M. Charles PONS expose :

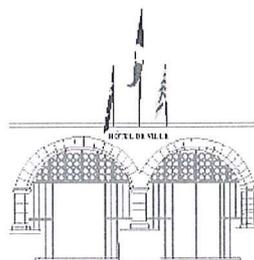
Mes chers collègues,

Les services publics locaux facultatifs offerts aux usagers par la Ville de PERPIGNAN reposent sur un financement municipal et une participation financière des usagers sur la base d'une tarification établie chaque année, en conformité avec la loi et le coût réel du service.

La présente délibération a pour objet d'approuver la liste des tarifs des services publics de la commune pour l'année 2024 tels qu'exposés en conseil et établis dans le document joint en annexe.

Ce document fera l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de la Ville.

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2024.



Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver la grille tarifaire des services publics communaux pour l'année 2024,
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

54 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20231219-182679-DE-1-1

Accusé reçu le : 03 JAN. 2024

Affiché le : 03 JAN. 2024

M. Charles PONS, Pour le Maire l'Adjoint délégué



ACTION ÉDUCATIVE ET ENFANCE

Accueil de loisirs	<u>2</u>
Accueil périscolaire	<u>3</u>
Multi-accueil et crèches familiales	<u>4</u>
Dispositions communes à l'ensemble des crèches	<u>5</u>
Restauration scolaire	<u>6</u>

ARCHIVES MUNICIPALES

Reproductions et publications	<u>7</u>
-------------------------------	----------

CULTURE ET PATRIMOINE

Musées et sites culturels patrimoniaux	<u>8</u>
Publications	<u>9</u>
Réseau des bibliothèques	<u>10</u>
Théâtre Jordi Pere Cerdà	<u>11</u>
Couvent des Minimes	<u>12</u>
Festival de musique sacrée	<u>13</u>
Université du temps libre	<u>14</u>

ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS

Entretien des canaux et rivières	<u>15</u>
Nettoyage des espaces publics et privés	<u>16</u>

FAMILLE ET JEUNESSE

Maisons de quartier	<u>17</u>
Service Jeunesse	<u>18</u>

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Droits de voirie des particuliers	<u>19</u>
Manifestations	<u>20</u>
Marchés de plein air	<u>21</u>

PARKINGS

Parkings Arago et Saint-Martin	<u>22</u>
Tickets parking commerçants	<u>23</u>

PRÊTS DE MATÉRIELS

Dispositions générales	<u>24</u>
Mise à disposition de matériels	<u>25</u>
Remplacement de matériel	<u>26</u>
Défaillance de propriétaires privés	<u>27</u>

SANTÉ PUBLIQUE

Vaccinations	<u>28</u>
--------------	-----------

SERVICES À LA POPULATION

Cimetières et services	<u>29</u>
------------------------	-----------

SPORT

Installations sportives	<u>30</u>
-------------------------	-----------

TARIFICATION DE BASE	2024						
	QF7 < 300	QF6 301 à 400	QF5 401 à 600	QF4 601 à 900	QF3 901 à 1200	QF2 1201 à 1600	QF1 > 1600

Résidents à Perpignan

Demi-journée avec repas	4,30 €	4,94 €	5,71 €	7,94 €	8,91 €	9,71 €	11,14 €
Demi-journée sans repas	2,30 €	2,50 €	3,00 €	4,50 €	5,40 €	6,10 €	7,10 €
1 journée avec repas	5,50 €	6,44 €	7,71 €	10,34 €	12,81 €	14,81 €	19,04 €
1 journée sans repas	3,50 €	4,00 €	5,00 €	6,90 €	9,30 €	11,20 €	15,00 €

Résidents hors Perpignan

Demi-journée avec repas	9,63 €	10,13 €	11,93 €	13,33 €	14,73 €	16,33 €	19,03 €
Demi-journée sans repas	5,20 €	5,70 €	7,50 €	8,90 €	10,30 €	11,90 €	14,60 €
1 journée avec repas	12,93 €	13,93 €	17,03 €	19,53 €	21,73 €	23,63 €	25,43 €
1 journée sans repas	8,50 €	9,50 €	12,60 €	15,10 €	17,30 €	19,20 €	21,00 €

Tarification à l'unité (sauf sur le site du mas Bresson)

Les mercredis et vacances scolaires, les enfants peuvent bénéficier de plusieurs prestations : journée avec repas, journée sans repas, demi-journée avec repas ou demi-journée sans repas.

Tarification forfaitaire**

- une famille domiciliée à Perpignan, ayant inscrit leur enfant sur tous les mercredis situés entre deux périodes de vacances, c'est-à-dire un cycle scolaire complet, s'acquittera d'un forfait correspondant à l'ensemble du cycle, minoré de 30 %.

Tarification "familles nombreuses" ** proposée pour toutes les prestations. Elle s'applique lorsque les enfants d'une même famille sont présents simultanément sur une même période :

- plein tarif pour les deux premiers enfants inscrits,
- demi-tarif à partir du troisième enfant inscrit.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE Accueils du matin, en début et en fin de temps méridien et le soir de 17h à 18h15	2024
Résidents à Perpignan - forfait mensuel	
QF ≤ à 300 €	5 €
301 ≤ QF ≤ 400 €	7 €
401 ≤ QF ≤ 600 €	9 €
601 ≤ QF ≤ 900 €	11 €
901 ≤ QF ≤ 1200 €	13 €
1201 ≤ QF ≤ 1600 €	15 €
QF > 1600 € (<i>tarif de base applicable aux familles non allocataires</i>)	16 €
Résidents hors Perpignan - forfait mensuel à tarif unique	21 €
PROJET SPORTIF PÉRISCOLAIRE Classe à projet	
Forfait pour une année scolaire - tarif unique	16 €

STRUCTURES MULTI-ACCUEIL	2024	
Taux HORAIRE appliqué pour une famille de :	Résidents à Perpignan	Résidents hors Perpignan
1 enfant	0,0619%	+ 30 % DU TARIF HORAIRE
2 enfants	0,0516%	
3 enfants	0,0413%	
4 à 7 enfants	0,0310%	
8 à 10 enfants	0,0206%	

Majoration : tout dépassement d'horaire, avant ou après les horaires contractualisés, à partir de 11 minutes, donne lieu au paiement d'une demi-heure supplémentaire et d'une heure à partir de 41 minutes.

CRÈCHES FAMILIALES	2024	
Taux HORAIRE appliqué pour une famille de :	Résidents à Perpignan	Résidents hors Perpignan
1 enfant	0,0516%	+ 30 % DU TARIF HORAIRE
2 enfants	0,0413%	
3 à 5 enfants	0,0310%	
6 à 10 enfants	0,0206%	

Le paiement s'effectue par mensualisation sur une base horaire.

Le montant de la participation familiale est calculé en fonction des heures ou demi-heures de présence contractualisées.

Le système de la mensualisation est applicable selon le principe de la place réservée. Le paiement de la participation familiale est dû en début de mois en fonction du nombre d'heures, demi-heures réservées

Les repas, goûters et couches sont fournis par la collectivité.

Les tarifs sont calculés sur la base d'un taux d'effort appliqué aux revenus mensuels moyens de la famille en fonction du barème CNAF.

Les ressources prises en compte pour le calcul du revenu mensuel moyen de la famille

De façon générale, il sera fait référence au revenu mensuel du (ou des) parent(s) qui a (ont) la charge de l'enfant, en fonction des éléments pris en compte par la CAF ou la MSA, consultable sur le serveur CDAP ou sur présentation d'une attestation d'un de ces organismes.

Pour les familles non allocataires ou pour des cas particuliers (attente de n° CAF...), le calcul du revenu mensuel moyen pourra se faire en prenant en compte :

- le dernier avis d'imposition de la famille ou de non imposition (salaires et rémunérations, revenus mobiliers et immobiliers ...) avant tout abattement fiscal et avant déduction de toutes charges hormis les pensions alimentaires versées par l'un des conjoints à d'autres enfants ou à ses parents.
- les revenus non imposables dits de substitution : le RSA, le complément libre choix de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, l' A.P.E, l'A.P.I, l'A.A.H, les allocations UNEDIC, les bourses d'études...
- les membres d'un couple ayant contracté un mariage ou un P.A.C.S. fournissent un avis commun, les membres d'un couple en union libre fournissent un avis d'imposition pour chacun d'eux.

Ces ressources servent de base au calcul du tarif qui sera appliqué durant l'année civile, il peut être révisé :

- en cas de changement dans les modalités de travail d'un des membres du couple.
- en cas de séparation ou de naissance.

La CAF fixe annuellement un plancher et un plafond de ressources à prendre en compte, variables selon la composition de la famille et applicables dans les cas suivants :

- en cas d'absence de ressources, ou de revenus inférieurs au montant plancher, les familles règlent une participation calculée sur la base du plancher annuel de ressources.
- en l'absence de documents (bulletins de salaire, avis d'imposition), permettant le calcul du tarif, la participation sera calculée sur la base du plafond annuel de ressources.
- dans le cas de revenus supérieurs au plafond, le montant plafond sera appliqué.

Pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'enfance et pour les familles demandeurs d'asile, un tarif unique sera appliqué.

L'accueil d'urgence (difficultés familiales, décès rupture, divorce, relogements...) d'enfants dont les revenus des parents ne sont pas connus, fera l'objet d'une tarification temporaire de 3 mois (reconductible une fois) sur la base du montant plancher fixé par la CAF.

Les absences qui pourront donner lieu à déductions

- les absences pour hospitalisation dès le premier jour sur présentation du certificat d'hospitalisation.
- dès le premier jour d'absence pour maladie sur présentation d'un certificat médical.
- les absences lors de circonstances exceptionnelles imputables au gestionnaire (grève, formation de personnels...).
- lors de la période d'adaptation, les heures réalisées pendant les trois premiers jours ne seront pas facturées.

La révision des forfaits

Le forfait mensuel s'applique pour tous les mois où l'enfant est inscrit (congés annuels inclus).

Le forfait peut être révisé :

- en cas de changement dans les modalités de travail d'un des membres du couple (fournir une attestation de l'employeur).
- pour des raisons d'organisation personnelle, une fois dans l'année civile et pour une période minimum de 6 mois, sous réserve de l'accord de la directrice de la structure.

Les enfants porteurs de handicap

Le tarif horaire est minoré dans le cas où un enfant en situation de handicap est à la charge de la famille, accueilli ou non au sein de la structure. Le taux d'effort applicable est celui auquel la famille pourrait prétendre si elle avait un enfant supplémentaire. La famille devra produire une attestation enfant porteur d'un handicap (AEEH).

Les entrées et sorties

Les entrées ou départs d'enfants (après un mois de préavis), en cours de mois donneront lieu au paiement d'un forfait proratisé :

- pour les entrées : au prorata des jours contractualisés, entre le jour de l'admission (après adaptation) et la fin du mois.
- pour les départs : au prorata des jours contractualisés, entre le début du mois et la date de départ incluse.

Tout accueil supplémentaire non contractualisé sera facturé en sus du forfait mensuel.

Les autres dispositions

Extérieurs : les résidents hors Perpignan se verront appliquer une majoration du tarif horaire de 30 % (applicable dès le mois suivant en cas de déménagement).

Renseignements complémentaires : les autres modalités de contractualisation et d'encaissement des sommes dues sont précisées dans les règlements intérieurs des structures.

Chèques Emploi Services Universels (CESU) : les familles auront la possibilité de régler à l'aide de CESU. Ces chèques seront intégrés dans la régie de recettes de chacune des structures. Leur remboursement s'effectuera par le centre de remboursement des CESU, déduction faites des frais d'inscription, de dépôt et d'émetteurs, conformément à la convention passée en conseil municipal le 26/02/2007.

Prestations	2024
RÉSIDENTS À PERPIGNAN - Tarifs sociaux	
QF ≤ à 300 €	2,00 €
301 ≤ QF ≤ 400 €	2,44 €
401 ≤ QF ≤ 600 €	2,71 €
601 ≤ QF ≤ 900 €	3,44 €
901 ≤ QF ≤ 1200 €	3,51 €
1201 ≤ QF ≤ 1600 €	3,61 €
QF > 1600 € (<i>tarif de base applicable aux familles non allocataires</i>)	4,04 €
P.A.I. (<i>projet d'accueil individualisé</i>)	2,00 €
RÉSIDENTS HORS PERPIGNAN	4,43 €
P.A.I. (<i>projet d'accueil individualisé</i>)	2,44 €
REPAS HÔTES PAYANTS (résidents Perpignan et hors Perpignan)	7,00 €

Les dispositions "familles nombreuses" ne sont pas appliquées à la restauration scolaire.

Prestations	2024
Reproductions	
Format A4 noir et blanc	0,18 €
Format A4 couleur	0,50 €
Format A3 noir et blanc	0,40 €
Format A3 couleur	1 €
Format plan > A3 < 0,90 X 1 M	3 €
Reproduction numérique photographique	3 €
Reproduction numérique avec scanner	3 €
Sorties originaux sur imprimante ou traceur	
Format A4	2,86 €
Format A3	4,36 €
Format A2	5,81 €
Format A1	7,20 €
Format A0	13,07 €
Format non formalisé le m ²	13,07 €
Main d'œuvre - heure de travail	57,19 €
Publications	
Le Conservatoire de Perpignan, 150 ans de musique	9,15 €
L'institut Jean Vigo de Perpignan, 30 ans de culture cinématographique	11,45 €
Le Théâtre municipal de Perpignan 1811-1914	9,15 €
Perpignan : de la place forte à la Ville ouverte (Xe-XXe siècle) - Tome I ou II	11,45 €
Les cloîtres démontés de Perpignan et du Roussillon	14,50 €
Perpignan, l'histoire des catholiques dans la ville du Moyen-Âge à nos jours	17,50 €
Les catholiques et la cathocité aujourd'hui à Perpignan	12,60 €
Perpignan, l'histoire des protestants dans la ville (XVIe-XXIe siècle)	14 €
Perpignan, l'histoire des musulmans dans la ville du Moyen-Âge à nos jours	17,50 €
L'islam en France aujourd'hui	14 €
Perpignan, l'histoire des francs-maçons dans la ville	17,50 €
Le franc-maçon dans la cité	12,60 €
Perpignan, l'histoire de l'hôpital dans la ville (1116-2016)	18 €
Saint-Jean-Baptiste, d'azur, de gueules et d'or, présentation des armoiries de Perpignan	15 €

Prestations	2024
ENTRÉES	
CASA XANXO - Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine	Gratuit
MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	Gratuit
MUSÉE DES MONNAIES ET MÉDAILLES JOSEPH PUIG	Gratuit
CASA PAÏRAL	2,00
Établissements scolaires et périscolaires. Sur présentation d'un justificatif nominatif : enfant et jeune de moins de 26 ans, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux personnes âgées, personne handicapée (avec accompagnant), bénéficiaire du Pass culture de l'université Via Domitia, porteur de la Carte Culture (avec accompagnant), membre de l'ICOM, membre des associations "Amis des musées" de la Ville de Perpignan et de la Société agricole, Scientifique et Littéraire des P.O, adhérent du COS de la Ville de Perpignan, journaliste (dans le cadre d'un reportage) et professionnel du Comité Régional de Tourisme, du Comité Départemental du Tourisme et de l'Office du Tourisme communal et intercommunal, partenaire et prêteur autour des expositions temporaires. Gratuité totale pour tous lors de la "Nuit des Musées" et des "Journées du Patrimoine".	Gratuit
Pass Patrimoine 66	1 €
FORFAITS GROUPES visites guidées	
Groupe de jeunes (moins de 26 ans) résidant à Perpignan dans la limite de 2 visites par structure ou établissement / an	Gratuit
Groupe de jeunes résidant hors perpignan	
jusqu'à 45 mn	50 €
jusqu'à 1h	66 €
jusqu'à 1h30	84 €
durée 2h	110 €
durée demi-journée	125 €
durée journée	200 €
FORFAITS ATELIERS avec intervenant extérieur	
durée 1h	50 €
durée 1h30	75 €
durée 2h	100 €
FORFAIT INDIVIDUEL	
Ateliers spécifiques (prix par personne)	2 €
ANNIVERSAIRES au musée	80 €
RETENUE POUR ANNULATION non justifiée (au-delà de 72h avant la visite)	100%

Prestations	2024
CATALOGUES	
Catalogue petit format	8 €
Catalogue moyen format (56 à 64 pages)	18 €
Catalogue grand format	20 €
CATALOGUES "NUMISMATIQUE"	
Les monnaies Gauloises du musée Puig Tome II	4 €
Les monnaies Byzantines du musée Puig	4 €
Monnaies d'or de l'Europe avant la découverte des Amériques	4 €
Les monnaies Catalanes : "la révolte des Ségadors" 1640-1652	4 €
La numismatique des années de guerre 1939-1945	4 €
Les Dominicains de Perpignan	4 €
Les poids de villes du musée Puig	4 €
Les Ibères en Roussillon et Cerdagne	4 €
Les faux en numismatique (1998)	4 €
Les animaux dans la monnaie antique	4 €
Pallofes et églises de Catalogne (XIIIe- XVIIIe siècle)	4 €
La marche vers l'Euro	4 €
Mémoire pierre et d'airain : 6 monuments et monnaies antiques	5 €

Prestations	2024
CATALOGUES "PATRIMOINE"	
Ruscino I	35 €
Le Premier Moyen-Âge de Ruscino	35 €
Le Castillet et la citadelle de Perpignan dans l'histoire	24 €
DIVERS	
Marque-pages	0,50 €
Cartes postales œuvres des expositions	0,50 €
Affiches de promotion des expositions	2 €
Plaquettes expositions "Prestige"	2 €
Médaille commémorative / touristique	2 €
Reproductions d'affiches anciennes	5 €
Pin's	2 €
Caganet à peindre	4 €
Perpignan fête les 20 ans du Festival International du Disque	5 €
Charles Berbérien au Castillet	5 €
Frigoulette et la Flamme du Canigó	12,90 €

Remise tarifaire pour dépôt-vente des catalogues de la Ville dans les librairies de Perpignan.

Prestations		2024
ABONNEMENT ANNUEL JEUNES (0 à 18 ans)		
Résidents à Perpignan et hors Perpignan		Gratuit
ABONNEMENT ANNUEL ADULTES		
Résidents à Perpignan		Gratuit
Portage à domicile pour les habitants de Perpignan		Gratuit
Résidents hors Perpignan et hors PMM		23 €
Carte RESOLU : accès au réseau de 32 bibliothèques de la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole		18 €
Carte RESOLU : accès au réseau de 32 bibliothèques de la communauté urbaine pour les résidents hors Perpignan Méditerranée Métropole		30 €
ABONNEMENT ANNUEL À TARIF RÉDUIT		
Pour les personnes n'habitant pas Perpignan : étudiant, jeune de 19 à 26 ans, demandeur d'emploi, personne handicapée, bénéficiaire RSA ou allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)		5 €
Carte RESOLU réseau bibliothèques Perpignan Méditerranée Métropole pour les personnes n'habitant pas Perpignan : étudiant, jeune de 19 à 26 ans, demandeur d'emploi, personne handicapée, bénéficiaire RSA ou allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)		8 €
ABONNEMENT ANNUEL "COLLECTIVITÉ"		
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes installés à Perpignan avec des dépôts renouvelés de documents tous les 3 mois		30 €
Résidences seniors installées à Perpignan avec prêts individuels aux résidents		96 €
Carte collectivité Jeunesse pour les professionnels de l'enfance et de l'éducation résidant ou exerçant à Perpignan		Gratuit
IMPRESSION ET PHOTOCOPIE DE DOCUMENTS		
A4 noir et blanc - 1 face		0,18 €
A4 couleur - 1 face		0,40 €
A3 noir et blanc - 1 face		0,30 €
A3 couleur - 1 face		0,50 €
Tote bag (sac en toile)		2,50 €
Reproduction numérique photographique		3,00 €
Reproduction numérique avec scanner		3,00 €
REPLACEMENT CARTE D'ABONNÉ PERDUE		2 €

Prestations		2024
Mise à disposition du régisseur général municipal		Gratuit
Mise à disposition du matériel scénique attaché au théâtre		Gratuit
Agent de sécurité ADS (présence du public)		
Redevance forfaitaire de base pour 3 heures de service		75 €
Redevance par heure supplémentaire de service		25 €
Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (présence du public)		
Redevance forfaitaire de base pour 3h de service d'un agent SSIAP 2 et deux agents SSIAP 1		270 €
Redevance par heure supplémentaire de service		90 €
Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (répétitions, balances, préparation de la manifestation)		
Redevance forfaitaire de base pour 3h de service d'un agent SSIAP 1		90 €
Redevance par heure supplémentaire de service		30 €
Nettoyage		
Redevance forfaitaire pour nettoyage après spectacle (scène+salle+loges+sanitaires)		150 €
Redevance forfaitaire pour nettoyage des loges par jour d'occupation avant la date de la manifestation (scène+loges+sanitaires)		50 €
Redevance forfaitaire pour nettoyage après conférence (scène+salle+sanitaires) ou nettoyage Salle Cocteau		100 €

Prestations	2024
REZ-DE-CHAUSSÉE	
Prestations de nettoyage facturées par espace et nombre d'interventions	
Entrée principale	11 €
Entrée - box - escaliers	52 €
Cuisine	14 €
Toilettes côté entrée principale	7 €
Sanitaires	26 €
Sud - Salle Salvador Dalí	31 €
Ouest - Salle Pierre-Alexandre Boulat	31 €
Nord - Chapelle Basse - Chœur	52 €
Coursives basses	62 €
Patio	21 €
1er ÉTAGE	
Prestations de nettoyage facturées par espace et nombre d'interventions	
Sud - Salle Carl Mydans	31 €
Nord - Espace Paul Fusco (chapelle haute)	52 €
Ouest - Salle Laurent Van Der Stockt	31 €
Est - Salles Tom Stoddar / Jean-Pierre Laffont	62 €
Coursives hautes	104 €

Prestations		2024
Gratuité		
Enfant de moins de 16 ans		Gratuit
100 gratuités à des fins de communication et de promotion pour chaque concert		Gratuit
Catégorie 1		
Plein tarif		25 €
Tarif partenaire - à partir de 10 places achetées - avec accueil personnalisé		22 €
Tarif duo - tarif individuel pour 2 billets d'un même spectacle		20 €
Pass Festival 1 - pour 2 concerts		38 €
Pass Festival 2 - pour 4 concerts		68 €
Jeune de moins de 21 ans accompagnant une personne de plus de 65 ans		Gratuit
Catégorie 2		
Plein tarif		17 €
Tarif duo - tarif individuel pour 2 billets d'un même spectacle		15 €
Tarif réduit - à partir de 10 personnes, pour les comités d'entreprise, les adhérents à STRASS et les professionnels de la culture		15 €
Tarif solidaire - demandeur d'emploi, personne en situation de handicap, bénéficiaire du revenu de solidarité active, personne dont le quotient familial est \leq à 650 euros		4 €
Tarif jeune - moins de 26 ans		1 €

Prestations	2024
Résidents Perpignan	
Inscription générale	85 €
Inscription option	60 €
Inscription option supplémentaire	35 €
Inscription séminaires	35 €
Résidents hors Perpignan	
Inscription générale	110 €
Inscription option	85 €
Inscription option supplémentaire	45 €
Inscription séminaires	45 €

Prestations	2024
Catégorie 1 - à l'hectare	
Parcelles situées sur les communes d'Ille sur têt - Néfiach - Millas - Saint Féliu d'Amont - Saint Féliu d'Avall - Thuir - Perpignan - Ponteilla - Canohes - Toulouges - Le Soler	120,30 €
Catégorie 1 A : applicable aux associations	60,14 €
Catégorie 2 - à l'hectare	
Parcelles situées sur les communes de Saleilles - Villeneuve de la Raho - Cabestany	97,94 €
Catégorie 2 A : applicable aux associations	49,05 €
Catégorie 3 - à l'hectare	
Parcelles situées sur Perpignan dont les secteurs Mailloles irrigation via le Ganganeil	49,05 €
Catégorie 3 A : applicable aux associations	24,52 €
Catégorie 4 - à l'hectare	
Irrigation des espaces sportifs et d'agrément - Tarif au mètre cube (m3)	0,54 €
Minimum de perception	16,06 €

Prestations	2024
Débroussaillage et nettoyage de terrains propriétaire défaillant	
Facturation au coût réel des travaux effectués d'office	
Astreinte - par jour de retard	25,00 €
Forfait frais de procédure	200,00 €
Élagage propriétaire défaillant	
Facturation au coût réel des travaux effectués d'office	
Forfait frais de procédure	200,00 €

Prestations	2024
Enlèvement dépôts sauvages (dépôts abandonnés sur l'espace public ou privé pouvant être traités dans les installations classées de catégories 2 et 3)	
Dépôt inférieur à 1 tonne - forfait par intervention	325,20 €
Dépôt supérieur à 1 tonne	
- frais d'enlèvement - forfait par tranche d'une demi-journée minimum	421,19 €
- traitement des déchets - à la tonne	214,65 €
Forfait frais de gestion "Dépôt supérieur à 1 tonne" - par dossier	194,93 €
Enlèvement déjections canines (sur terrain privé)	
Forfait par intervention	107,90 €
Remise en état du domaine public	
Frais de nettoyage - à l'heure	99,23 €
Frais de gestion - par dossier	194,93 €

Prestations	Quotient familial < 300	Quotient familial 301 à 400	Quotient familial 401 à 600	Quotient familial 601 à 900	Quotient familial 901 à 1200	Quotient familial 1201 à 1600	Quotient familial > 1600
-------------	-------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------	-------------------------------	--------------------------

Gratuité

Pour les ateliers de lutte contre la fracture numérique, les cours de Français (FLE) et les permanences à vocation sociale comme l'accès au droit.

Carte d'adhésion annuelle aux activités payantes

Pour les activités socioculturelles et sportives, les sorties et les ateliers famille, pour lesquels la ville de Perpignan règle une prestation ou engage des frais (transport, billetterie, repas...).

Famille	10 €
Adultes	5 €

Activités type A : coût global de l'activité ≤ 10€ - par personne

Parent/Enfant et Sénior (+ de 60 ans)	1 €	1 €	1 €	1 €	2 €	2 €	2 €
Adulte	2 €	2 €	2 €	2 €	3 €	3 €	3 €

Activités type B : 10€ > coût global de l'activité ≤ 20€ - par personne

Parent/Enfant et Sénior (+ de 60 ans)	2 €	3 €	4 €	4 €	5 €	6 €	6 €
Adulte	3 €	4 €	5 €	5 €	6 €	7 €	7 €

Activités type C : 20€ > coût global de l'activité ≤ 35€ - par personne

Parent/Enfant et Sénior (+ de 60 ans)	3 €	4 €	5 €	6 €	8 €	9 €	10 €
Adulte	4 €	5 €	6 €	7 €	9 €	10 €	11 €

Activités type D : 35€ > coût global de l'activité ≤ 50€ - par personne

Parent/Enfant et Sénior (+ de 60 ans)	6 €	7 €	8 €	9 €	10 €	11 €	12 €
Adulte	7 €	8 €	9 €	10 €	11 €	12 €	13 €

Activités type E : coût global de l'activité > 50€ - par personne

Parent/Enfant et Sénior (+ de 60 ans)	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	18 €
Adulte	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	18 €	19 €

Activité parents et enfants : remise de 50 % dès la 3^{ème} personne / Activité séniors : remise de 50 % pour le conjoint

Prestations		Quotient familial < 300	Quotient familial 301 à 400	Quotient familial 401 à 600	Quotient familial 601 à 900	Quotient familial 901 à 1200	Quotient familial 1201 à 1600	Quotient familial > 1600
CAP ADOS et SEJOURS								
Externat 5 jours Pyrénées-Orientales	1er enfant	31,50 €	37 €	42 €	52 €	63 €	73 €	89 €
	A partir du 2 ^{ième} enfant	23 €	28 €	34 €	37 €	42 €	49 €	60 €
Séjour 5 jours internat hors Pyrénées-Orientales	1 enfant	73 €	88 €	105 €	126 €	151 €	182 €	218 €
	A partir du 2 ^{ième} enfant	64 €	77 €	92 €	111 €	133 €	160 €	191 €
Internat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant	52 €	63 €	73 €	89 €	115 €	136 €	164 €
	A partir du 2 ^{ième} enfant	46 €	56 €	67 €	80 €	98 €	118 €	142 €
Internat 7 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant	73 €	88 €	105 €	126 €	151 €	182 €	218 €
	A partir du 2 ^{ième} enfant	64 €	77 €	92 €	111 €	133 €	160 €	191 €
CLUB ADOS								
Club presse, photo, art, pass culture	1 enfant	13 €	15 €	17 €	20 €	23 €	27 €	31 €
	A partir du 2 ^{ième} enfant	12 €	13 €	15 €	18 €	21 €	25 €	29 €
Club rando (2 jours / 1 nuit)	1 enfant	21 €	25 €	30 €	37 €	44 €	52 €	63 €
	A partir du 2 ^{ième} enfant	19 €	23 €	26 €	34 €	40 €	47 €	58 €
SERVICE JEUNESSE								
Demi-journée		2 €	3 €	4 €	4 €	5 €	6 €	6 €
Journée sans repas		3 €	4 €	5 €	6 €	8 €	10 €	10,50 €
Journée avec repas		5 €	6 €	7 €	8 €	10,50 €	13 €	15 €
Séjour dans le département (par nuit)		10,50 €	12 €	13 €	16 €	17 €	19 €	21 €
Séjour hors département (par nuit)		13 €	14 €	15 €	18 €	20 €	23 €	26 €
Sortie spectacle sans ateliers		5 €	6 €	7 €	8 €	10,50 €	13 €	15 €
Sortie sans activités		1 €	1 €	1 €	1 €	2 €	2 €	2 €

Prestations	2024
Redevance pour l'établissement d'un point de vente d'hydrocarbures (taxe d'autorisation d'installation) - Droit fixe	61 €
Redevance pour le renouvellement de l'autorisation d'un point de vente d'hydrocarbures - Droit fixe	31 €
Occupation du domaine public communal	
Chantiers de construction	
Frais de gestion pour rédaction d'une modification d'un acte (PV - AT - AV)	15 €
Frais de gestion pour rédaction d'une prolongation d'un acte (PV - AT - AV)	20 €
Frais de gestion pour rédaction d'une régularisation d'un acte (PV - AT - AV)	50 €
Palissade - par semaine au ml	3,50 €
Emprise au sol d'occupation temporaire clôturée - par semaine au m2	6,00 €
Dépôt de matériaux - par jour au m2 (si moins de 5 jours dans la demande)	15 €
Dépôt de matériaux - par semaine au m2	20 €
Base de vie - locaux de chantier - par module par jour à l'unité (si moins de 5 jours dans la demande)	15 €
Base de vie - locaux de chantier - par module par semaine à l'unité	60 €
Dépôt de benne, container - par jour à l'unité (si moins de 5 jours dans la demande)	15 €
Dépôt de benne, container - par semaine à l'unité	60 €
Monte meuble pour déménagement - par jour à l'unité	15 €
Engins élévateurs - par jour à l'unité (si moins de 5 jours dans la demande)	25 €
Engins élévateurs - par semaine à l'unité	265 €
Grue à tour, véhicule sur vérin pour chantier fixe - par semaine à l'unité	350 €
Grue mobile - par jour à l'unité	40 €
Engins de chantier à moteur pour chantier fixe type bétonnière, compresseur... - par jour à l'unité	15 €
Support temporaire de candélabres, de poteau EDF ou France Télécom - par mois à l'unité	120 €
Dépôt de matériaux et travaux sans autorisation - par jour et m2	20 €
Grutage mobile, livraison, manutention, engins de chantier en mouvement ou en stationnement sans arrêté - forfait par jour	300 €
Échafaudages - Travaux sur façades (le propriétaire en faisant la demande sera exonéré du 1er mois d'occupation)	
Programme Action Façade - forfait pour le premier mois exclusivement	15 €
Occupation temporaire - par semaine au m ²	14 €
<i>Toute période d'occupation du domaine public communal commencée est due, ainsi que les modifications de périodes non signalées.</i>	
Recharge sur bornes d'un véhicule électrique	
Station recharge normale (de 7 à 22 kW AC) 2h maximum - Coût au kWh	
Coût à la minute de dépassement en journée - De 8h à 21h	0.06 €/mn
Coût à la minute de dépassement de nuit - De 21h à 8h	gratuit
Station recharge rapide (de 24 à 100 kW AC) 2h maximum - Coût au kWh	
Coût à la minute de dépassement en journée - De 8h à 21h	0.10 €/mn
Coût à la minute de dépassement de nuit- De 21h à 8h	gratuit
Prestations en régie	
Facturation de clef manuelle non rendue	62 €
Mise à disposition d'une équipe comprenant (par heure d'immobilisation) : 1 agent de maîtrise et son véhicule / 2 agents polyvalents avec leur véhicule	152 €
Mise à disposition d'une équipe comprenant (par heure d'immobilisation) : 1 agent de maîtrise et son véhicule / 3 agents polyvalents avec leur véhicule	175 €
Mise à disposition d'un chauffeur poids-lourd et son camion - par heure d'immobilisation	208 €
Mise à disposition d'un chauffeur d'engin et un élévateur - par heure d'immobilisation	147 €
Plus-value sur les prix unitaires pour immobilisation du personnel intervenant dans le cadre d'une astreinte jour ouvrable - pourcentage de plus-value	50%
Plus-value sur les prix unitaires pour immobilisation du personnel intervenant dans le cadre d'une astreinte nuits ou jours fériés - pourcentage de plus-value	100%
Mise à disposition de signalisation de chantier, de balisage - toute journée commencée est due	393 €
Mise à disposition de panneaux de chantier - par unité par jour	32 €
Fourniture d'enrobés à froid - à la tonne	207 €
Fourniture de matériaux concassés ou sable - à la tonne	25 €
Déplacement d'un candélabre - forfait	2 600 €
Frais de gestion - par dossier	192 €
Droits de trottoir	
Pour toute demande de réfection de trottoir, la Ville de Perpignan apporte une aide financière au requérant qui en fera la demande, selon la base de subvention stipulée ci-dessous. Ces travaux seront réalisés sous le contrôle et la validation de la Division Voirie, tenant compte de la physionomie des lieux existante, les réfections le long de la façade dans son intégralité seront privilégiées.	
Subvention revêtement en béton - droit fixe / m ²	30 €
Subvention revêtement en enrobé - droit fixe / m ²	20 €

PRESTATIONS		2 024	PRESTATIONS		2024	PRESTATIONS		2024
Terrasse couverte et fermée - par m ²			Conservateurs à glace			Emplacement attraction de Noël, Grande roue, patinoire, manège Sapin - par m ² et par jour		0,30 €
Première catégorie - par an		132,30 €	Estivale - du 01.06 au 20.09		112,46 €	Emplacement chalet de Noël sans restauration sur domaine public - par m ² et par jour		0,60 €
Deuxième catégorie - par an		99,23 €	Estivale+4 - du 01.03 au 31.10		134,95 €	Emplacement chalet de Noël avec restauration, bar de nuit sur domaine public - par m ² et par jour		1,80 €
Troisième catégorie - par an		77,00 €	Petits appareils automatiques - par unité			Supplément branchement électrique 9kw		562,50 €
Création - par mois		13,23 €	Première et deuxième catégories		22,49 €	Emplacement manège de Noël - par m ² et par jour		0,30 €
Terrasse semi couverte et fermée - par m ²			Troisième catégorie		20,29 €	Emplacement manège occasionnel - par m ² et par mois		1,50 €
Première catégorie			Parc des attractions Foire Saint-Martin - Spectacles / Attractions - par m ²			Emplacement manège permanent - par m ² et par mois		4,00 €
Période annuelle - du 01.01 au 31.12		110,25 €	Grand manège adultes jusqu'à 200 m ²		5,50 €	Vente ambulante occasionnelle (ballons, bonbons, etc...) - par m ² et par jour		38,60 €
Création - par mois		9,92 €	Grand manège adultes à partir de 201 m ²		4,50 €	Spectacle Marionnettes Guignol etc... - par m ² et par jour		1,60 €
Deuxième catégorie			Manège enfantin		5,50 €	Emplacements divers voie publique hors marchés (marché des Arts, vente de houx pour Noël, forêt de sapins, etc...) - par m ² et par jour		1,50 €
Période annuelle - du 01.01 au 31.12		86,00 €	Pâtisseries, confiseries, buvettes		11,00 €	Location de chalets dans le cadre de Têt en fête (fourniture/pose-dépose/redevance) - sur la durée de la manifestation		
Création - par mois		7,72 €	Tirs, jeux d'adresse, loteries		11,00 €	Chalet 4m x 2m avec branchement électrique 3 kWh		3 374,00 €
Troisième catégorie			Appareils automatiques (l'unité), boissons, jeux, barbe à papa, etc...		116,00 €	Chalet 4m x 2m avec branchement électrique 9 kWh		4 725,00 €
Période annuelle - du 01.01 au 31.12		59,54 €	Caution "Zone Bleue"		1 102,50 €	Dépôt de garantie		1 000,00 €
Création - par mois		5,07 €	Mise à disposition plot béton 2,5T (période)		22,00 €	Stationnement Champ de Foire - par unité		
Terrasse non couverte - par m ²			Bascules automatiques enfants et autres appareils (distributeurs boissons) - par unité			Camping jusqu'à 5m (les 2 premiers)		121,50 €
Première catégorie			Première et deuxième catégories		101,21 €	Caravane de 5 à 10m (les 2 premières)		165,50 €
Période annuelle - du 01.01 au 31.12		90,41 €	Troisième catégorie		89,96 €	Caravane + 10m (les 2 premières)		242,50 €
Création - par mois		8,27 €	Étalages, jardinières, dépôts de marchandises - par m ² et par an			Camion-remorque / Atelier		83,00 €
Estivale - du 01.06 au 30.09		61,74 €	Moins de 0,40 de saillie			Caravane supplémentaire		298,00 €
Création - par mois		16,54 €	Première et deuxième catégories		44,98 €	Fourgon appareils ménagers		83,00 €
Estivale+2 - 01.05 au 31.10 (uniquement place stationnement)		66,15 €	Troisième catégorie		24,81 €	Électricité branchement - pour un métier et sa caravane		
Création - par mois		14,33 €	Plus de 0,40 de saillie			6 KW 220 volts - 6 KW 220 volts/38		507,00 €
Estivale+4 - du 01.03 au 31.10		71,66 €	Première et deuxième catégories		78,72 €	9 KW		562,50 €
Création - par mois		12,13 €	Troisième catégorie		40,57 €	12 KW		628,50 €
Deuxième catégorie			Marquises - par m ² et par an			18 KW		783,00 €
Période annuelle - du 01.01 au 31.12		71,66 €	Première catégorie		18,08 €	24 KW		1 003,50 €
Création - par mois		6,62 €	Deuxième catégorie		14,11 €	35 KW		1 235,00 €
Estivale - du 01.06 au 30.09		48,51 €	Troisième catégorie		10,14 €	48KW		1 599,00 €
Création - par mois		12,68 €	Stores verticaux, bannes - par m ² et par an			60 KW		2 040,00 €
Estivale+2 - 01.05 au 31.10 (uniquement place stationnement)		51,82 €	Première et deuxième catégories		9,60 €	80 KW		2 238,00 €
Création - par mois		9,92 €	Troisième catégorie		6,84 €	100 KW		2 414,50 €
Estivale+4 - du 01.03 au 31.10		55,13 €	Minimum perception/an		17,54 €	120 KW		2 822,50 €
Création - par mois		7,39 €	Habillage façade en saillie nu façade >5cm - par ml et par an			140 KW		3 076,00 €
Troisième catégorie			Première et deuxième catégories		8,49 €	160 KW		3 197,00 €
Période annuelle - du 01.01 au 31.12		39,69 €	Troisième catégorie		5,63 €	180 KW		3 583,00 €
Création - par mois		3,97 €	Minimum perception/an		16,87 €	200 KW		4 542,50 €
Estivale - du 01.06 au 30.09		27,56 €	Exposition de véhicules à la vente - par m ² et par an			250 KW		4 840,00 €
Création - par mois		7,39 €	Première et deuxième catégories		73,42 €	Électricité caravane		
Estivale+2 - 01.05 au 31.10 (uniquement place stationnement)		29,77 €	Troisième catégorie		50,61 €	Camping jusqu'à 5m		83,00 €
Création - par mois		6,51 €	Exposition de véhicules (opérations promotionnelles multi marques, etc...)			Caravane de 5 à 10m		132,50 €
Estivale+4 - du 01.03 au 31.10		32,09 €	Par véhicule et par jour		88,20 €	Caravane + 10m		176,50 €
Création - par mois		4,53 €	Emplacement livraison rapide - par m ² et par an			Eau		
Extension terrasse soirées exceptionnelles - par m ² et par jour			Première et deuxième catégories		84,35 €	Confiseries		182,00 €
Hors animations à l'initiative des établissements			Troisième catégorie		44,98 €	Caravanes		110,00 €
Manifestation ou animation exceptionnelle - par m ² et par jour (gratuit le dimanche)			Vitrines murales, fixes ou mobiles - par m ² et par an			Grands manèges		507,00 €
Première catégorie		11,47 €	Première et deuxième catégories		13,00 €	Petits manèges		232,00 €
Deuxième catégorie		9,26 €	Troisième catégorie		9,48 €	Attractions hors période Foire Saint-Martin - par jour		
Troisième catégorie		5,95 €	Minimum perception/an		23,71 €	Attractions, Grand Cirque et Ménagerie		788,50 €
Stationnement taxis			Stationnement taxis			Forfait consommation eau		23,00 €
Droit de mutation		1 984,50 €	Droit de mutation			Spectacle de variétés		1 488,50 €
Voiture de place (an)		298,01 €	Voiture de place (an)					

PRESTATIONS	2024
Marché place Cassanyes - par m2 et par jour	
Titulaires d'emplacements journaliers	0,70 €
Commerçants de passage - étals	1,10 €
Marché aux Puces - par jour	
<i>Abonnés</i>	
Buvettes - forfait camion de restauration et terrasse	36,00 €
Étals fripes - 60 m2	66,00 €
Étals puces - 16 m2	11,50 €
Étal divers : textiles, accessoires, ustensiles, etc... - 40 m2	30,50 €
Étals brocante - 10 m2	17,00 €
<i>Non abonnés</i>	
Étals fripes - 60 m2	71,50 €
Étals puces - 16 m2	17,00 €
Étal divers : textiles, accessoires, ustensiles, etc... - 40 m2	36,00 €
Étals brocante - 10 m2	22,00 €
Marché place République - par jour	
Carreau simple	14,00 €
1/2 carreau	7,00 €
Camion étal par m ²	2,00 €
Abonnement mensuel carreau simple	265,00 €
Marché Méridien - par mois et par m²	
Étals	1,50 €
Extension étal extérieur	9,00 €
Kiosques	17,50 €
Secteur Marché aux fleurs	
Carreau simple	7,00 €
Marchés Moulin à Vent, Clodion, Saint-Martin, Poilus, Belgique, Embruns, Torcatis, Producteurs	
Étals - par m ²	1,50 €

PRESTATIONS	2024
Marché antiquaires, brocantes et livres anciens	
Marchés normaux à la brocante et marchés aux livres - par m ²	2,00 €
Grandes brocantes et brocantes exceptionnelles - par m ²	4,00 €
Grande brocante du 11 novembre - par m ²	5,00 €
Marché aux livres de Noël - forfait	112,50 €
Marché des antiquaires - par m ² et par jour	2,00 €
Noël des antiquaires - Chapiteau pendant le marché de Noël - forfait	1 000,00 €
Location de chalets dans le cadre du Marché de Noël (fourniture/pose-dépose/redevance) - sur la durée de la manifestation	
Chalet 4m x 2m avec branchement électrique 3 kWh	3 374,00 €
Chalet 4m x 2m avec branchement électrique 9 kWh	4 725,00 €
Dépôt de garantie	1 000,00 €
Emplacement camion de restauration (Food trucks)	
Redevance journalière	30,00 €
Emplacement chalet ou kiosque privés	
Redevance journalière	70,00 €
Foire du 11 novembre	
Étalagistes - par m ² et par jour	11,00 €
Minimum de perception	33,00 €
Exonération résident 6m linéaire (12m ²)	Gratuit
Kiosques à journaux - par m² et par mois	15,50 €
Restauration rapide - par m² et par mois	
Camion pizza et autres commerces ambulants	28,00 €
Camion de restauration Food trucks	30,00 €
Troubados médiévales / Fête de la nature - par m² pour la période	
Supplément branchement électrique	2,50 €
Vente de chrysanthèmes (Toussaint) - par m² et par jour	1,50 €
Marchés divers - forfait par jour	
Branchement borne d'électricité	2,50 €
Branchement borne d'eau	2,50 €
Sanitaires publics	
Par utilisation	0,50 €

Prestations	2024
Tarifs horaire Arago et Saint-Martin	Parkings
15 mn	0,60 €
30 mn	1,20 €
45 mn	1,80 €
1 heure	2,40 €
1 heure 15 mn	2,90 €
1 heure 30 mn	3,40 €
1 heure 45 mn	3,90 €
2 heures	4,40 €
2 heures 15 mn	4,90 €
2 heures 30 mn	5,40 €
2 heures 45 mn	5,90 €
3 heures	6,40 €
3 heures 15 mn	6,90 €
3 heures 30 mn	7,40 €
3 heures 45 mn	7,90 €
4 heures	8,40 €
4 heures 15 mn	8,70 €
4 heures 30 mn	9,20 €
4 heures 45 mn	9,70 €
5 heures	10,20 €
6 heures	10,70 €
	Parkings Dalle Arago
7 heures	11,20 € 12,50 €
8 heures	11,70 € 13,50 €
9 heures	12,20 € 14,30 €
10 heures	12,70 € 16 €
11 heures	13,20 € 16 €
12 heures	13,70 € 16 €
13 heures	13,70 € 16 €
1 jour	16 €
Tarifs spéciaux Arago et Saint-Martin	
Tarif de nuit (19h à 8h)	2 €
Tarif midi (12h à 14h)	2 €
Tarif spécial Saint-Martin	
Tarif du samedi (8h à 00h)	2 €
Abonnement parking Arago	
Mensuel	110 €
Trimestriel	300 €
Annuel	1 110 €

Prestations	2024
Abonnement parking Saint-Martin	
<i>Mensuel</i>	
▶ 7X24 permanent	106 €
▶ Bureau Lundi-Samedi (8h à 20h) : tarifs dégressif de 76€ le deuxième abonnement et 70€ dès le troisième	82 €
<i>Trimestriel</i>	
▶ 7X24 permanent	297 €
▶ Bureau Lundi-Samedi (8h à 20h) : tarifs dégressif de 215€ le deuxième abonnement et 200€ dès le troisième	236 €
<i>Annuel</i>	
▶ 7X24 permanent	1 056 €
▶ Bureau Lundi-Samedi (8h à 20h) : tarifs dégressif de 755€ le deuxième abonnement et 700€ dès le troisième	820 €
Cartes professionnelles et touristes parking Arago	
3 jours	22 €
4 jours	29 €
5 jours	35 €
6 jours	42 €
7 jours	48 €
8 jours	55 €
9 jours	62 €
10 jours	68 €
11 jours	75 €
12 jours	81 €
13 jours	88 €
14 jours	95 €
1 mois	110 €
VÉLOSTATION - Location de vélos mécaniques	
Demi-journée (4h)	supp
Journée	2 €
Mois	12 €
Trimestre	30 €
Caution / Tarif dégressif appliqué en cas de non retour ou vol du vélo	500 €
VÉLOSTATION - Location de vélos électriques	
Journée	5 €
Mois	15 €
Trimestre	45 €
Caution / Tarif dégressif appliqué en cas de non retour ou vol du vélo	500 €
VÉLOSTATION - Gardiennage de vélos	
1 jour	1 €
7 jours	5 €
Mois	8 €
Trimestre	15 €
Année	30 €
VÉLOSTATION - Remise en état de vélos loués	
Facturation au coût réel de la prestation	

Prestations	2024
<p>Aux commerçants de la commune dans le cadre de la convention "Tickets parking" et pour un stationnement de leur clientèle dans les parkings : Central Parking, Wilson, République, Catalogne, Clemenceau, Saint-Martin, Arago</p>	
Carnet de 50 tickets (à valeur nominale de 1€ le ticket)	21 €



DISPOSITIONS GENERALES DES MISES À DISPOSITION DE MATÉRIELS

TARIFS 2024

Les manifestations bénéficiant d'un partenariat avec la Ville de Perpignan feront l'objet d'une convention signée entre la commune et l'organisateur partenaire, convention qui précisera les conditions de fourniture des matériels nécessaires à l'association par la Ville de Perpignan.

Toute demande payante fera l'objet d'un devis ; le prêt sera assuré après acceptation formelle dudit devis.

Pour toute livraison, un forfait minimum de livraison de 80 € (quatre-vingts euros) sera perçu.

La livraison sera proposée sur le territoire de la ville de Perpignan uniquement.

La demande devra parvenir aux services de la Ville au minimum 1 mois plein avant la date de la manifestation.

Toute dégradation ou non restitution de matériel mis à disposition fera l'objet d'une facturation au coût réel de réparation ou de remplacement.

Les mises à disposition se font sous réserve de disponibilité.

GRATUITÉ TOTALE (prêt, livraison, montage, démontage, récupération)*

Pour des manifestations d'intérêt public local et à but non lucratif

- ▶ Demandes émanant d'associations de type loi 1901 pour une manifestation sur le territoire de Perpignan.
- ▶ Demandes émanant des structures publiques (limité au seul prêt de matériels, sans livraison ni pose/dépose).
- ▶ Demandes émanant des écoles publiques et privées de la Ville pour une manifestation sur le territoire de Perpignan.
- ▶ Demandes liées à une manifestation organisée par la Ville.
- ▶ Demandes émanant des comités d'animation des Mairies de quartier.
- ▶ Dans une politique de soutien aux commerces de proximité et à titre dérogatoire, les demandes liées aux braderies d'été et d'hiver quand elles émanent d'associations de commerçants et en livraison en 2 ou 3 points prédéfinis, à charge pour lesdites associations de gérer la distribution et la récupération sur ces sites.

*** Dans les conditions suivantes :**

- ▶ *Gratuité à concurrence des quantités annuelles suivantes et pour une durée maximale de 5 jours consécutifs : 150 chaises - 25 tables - 25 barrières - 16 m2 de podium - 25 grilles d'exposition. Ces quantités pourront être réparties dans l'année civile sur 3 manifestations maximum.*
- ▶ *Paiement au-delà de ces quantités annuelles maximales de mise à disposition gratuite de matériels, au-delà de 3 manifestations et paiement intégral de la mise à disposition d'un podium de plus de 16 m2.*

Prestations	Forfait 5 jours	Par jour en plus
TABLE - unité		
Location	8,60 €	3,15 €
Livraison-récupération	1,57 €	
Mise en place	1,57 €	
MANGE-DEBOUT - unité		
Location	60,00 €	12,00 €
Livraison-récupération	1,57 €	
Mise en place	1,57 €	
CHAISE - unité		
Location	2,30 €	2,10 €
Livraison-récupération	1,57 €	
Mise en place	1,57 €	
BARRIÈRE de Police type "Vauban" - unité		
Location	6,30 €	3,15 €
Livraison-récupération	2,10 €	
Mise en place	2,60 €	
BARRIÈRE de type "Heras" - unité		
Location	7,00 €	3,50 €
Livraison-récupération	2,10 €	
Mise en place	3,00 €	
Plot pour barrière "Heras"		
Location	1,00 €	0,50 €
Livraison-récupération	0,50 €	
Mise en place	0,50 €	
GRILLE d'exposition / PANNEAU de séparation - unité		
Location	10,50 €	3,15 €
Livraison-récupération	1,57 €	
Mise en place	1,57 €	
POTELET / POTEAU / PLOT - unité		
Potelet : location	8,40 €	2,62 €
Poteau indicateur sur pied : location	6,30 €	2,62 €
Potelet ou poteau : livraison-récupération	2,10 €	
Plot de lestage de 200 kg : location	6,30 €	5,25 €
Plot de lestage : livraison-récupération	43,05 €	
Plot de lestage d'1 ou 2 tonnes : location	23,10 €	12,60 €
Plot de lestage d'1 ou 2 tonnes : livraison-récupération	89,25 €	
PAVOIS - unité		
Location	4,20 €	1,57 €
Socle pavois	2,62 €	1,05 €
Pavois et socle : livraison-récupération	1,57 €	
Pavoisement : 2 agents + nacelle / par heure	168,00 €	
PODIUM - par mètre carré		
Location	8,92 €	3,15 €
Livraison-récupération	6,82 €	
Mise en place	6,82 €	

Prestations	Forfait 5 jours	Par jour en plus
TRIBUNE - par siège		
Location/5 jours	9,45 €	3,15 €
Livraison-récupération	7,35 €	
Mise en place	7,35 €	
Tribune mobile 124 places	1 155,00 €	
Tribune mobile : livraison-récupération-mise en place	472,50 €	
URNE - unité		
Location	26,50 €	6,30 €
Livraison-récupération	10,50 €	
ISOLOIR - unité		
Location	33,60 €	7,87 €
Livraison-récupération	16,80 €	
COFFRET électrique - par coffret		
Location P<36KVA	52,50 €	10,50 €
Location P>36KVA	84,00 €	12,60 €
Branchement EDF	49,35 €	
Contrôle technique - par coffret et par installation	42,00 €	
Pose-dépose coffret	252,00 €	
PROJECTEUR type cormoran - unité		
Location	15,75 €	4,20 €
Pose-dépose	58,80 €	
MÂT métallique de 5 m - unité		
Location	10,50 €	3,15 €
Pose-dépose	88,20 €	
GUIRLANDE lumineuse - par ml		
Location	2,10 €	0,52 €
Pose-dépose	7,35 €	
BLOC AUTONOME d'éclairage de secours - unité		
Location	52,50 €	12,55 €
Pose-dépose	63,00 €	
Ballon éclairage de secours grandes manifestations	105,00 €	21,00 €
ÉLECTRICITÉ - unité		
Rallonge électrique 25 m : location (prise en charge au CTM)	15,75 €	4,20 €
Passe câble extérieur : location	21,00 €	10,50 €
Passe câble extérieur : livraison-récupération	5,25 €	
SÉCURITÉ - unité		
Extincteur : location (prise en charge au CTM)	10,50 €	3,15 €
CABINE WC		
Sur branchement réseau : location	210,00 €	52,50 €
Sur branchement réseau : livraison-récupération	105,00 €	
Sur branchement réseau : réseau installation	84,00 €	
Chimique : location	315,00 €	73,50 €
Chimique : nettoyage-désinfection	73,50 €	
Chimique : livraison-récupération	73,50 €	
ÉVIER INOX - unité		
Location	105,00 €	26,25 €
Livraison-récupération	52,50 €	
Branchement	52,50 €	

Prestations	2024
SIGNALÉTIQUE confection sur banderole ou panneau	
Sans fourniture support - par m2	52,50 €
Avec fourniture support - par m2	99,75 €
Câble de suspension (location-pose-dépose) - forfait 5 jours	210,00 €
BARNUM 3x3 avec lest	
Location - par jour	23,00 €
Livraison	50,00 €
Montage	20,00 €
Caution	500,00 €
BARNUM 4x4 avec lest	
Location - par jour	33,00 €
Livraison	60,00 €
Montage	30,00 €
Caution	600,00 €
CHALET BOIS NU	
Location - par jour	10,50 €
Pose-dépose	735,00 €
Caution	500,00 €
CHALET BRUT "CHALETXPO"	
Location - par jour	15,00 €
Pose-dépose	600,00 €
Caution	1 000,00 €
<i>Coûts éventuels en sus :</i>	
OPTION 1 : TABLEAU ELECTRIQUE 3 KWH	
Location - par jour	5,00 €
Pose-dépose	100,00 €
Caution	100,00 €
OPTION 2 : TABLEAU ELECTRIQUE 9 KWH	
Location - par jour	10,00 €
Pose-dépose	150,00 €
Caution	200,00 €
OPTION 3 : TABLEAU PLOMBERIE (eau chaude et eau froide)	
Location - par jour	10,00 €
Pose-dépose	150,00 €
Caution	250,00 €
OPTION 4 : CUVE	
Location - par jour	5,00 €
Pose-dépose	50,00 €
Caution	50,00 €
Pompage cuve 1m3 d'eaux vannes - Déplacement entreprise	54,00 €
Prix au m3 du traitement des eaux vannes	21,60 €
OPTION 5 : LAVE MAINS AUTONOME	
Location - par jour	5,00 €
Pose-dépose	50,00 €
Caution	50,00 €
ÉCHOPPE	
Location - par jour	5,25 €
Pose-dépose	525,00 €
MAIN D'OEUVRE (manutentionnaire ou électricien) - par heure	
Jours ouvrés de 6h à 22h	42,00 €
Dimanche ou jours fériés ou heures de nuit	63,00 €

Prestations - à l'unité	2024	Prestations - à l'unité	2024
Chaise monobloc Denver grise	59,22 €	ORIFLAMME - DRAPEAU	
Table pliante en polypropylène 180 cm	82,95 €	Oriflamme française (1,20 m x 0,40 m)	21,00 €
Mange-debout	106,80 €	Oriflamme française (2,50 m x 0,90 m)	69,27 €
Housse personnalisée pour table pliante	118,34 €	Oriflamme française (3 m x 0,80 m)	68,25 €
Grille caddie grand modèle (2 m x 1,20 m)	190,05 €	Oriflamme française (5 m x 1,40 m)	155,40 €
Grille caddie petit modèle (2 m x 0,75 m)	128,10 €	Oriflamme française (10 m x 1,40 m)	320,15 €
Grille Labelexpo (2 m x 1 m)	187,95 €	Oriflamme catalane (1,20 m x 0,40 m)	43,57 €
Barrière "Vauban" en 2 m	82,00 €	Oriflamme catalane (1,50 m x 0,50 m)	74,85 €
Barrière "Heras" en 3,50 m	38,00 €	Oriflamme catalane (2,50 m x 0,90 m)	88,72 €
Plot pour barrière "Heras"	9,50 €	Oriflamme catalane (3 m x 0,90 m)	104,37 €
Verre whisky	3,83 €	Oriflamme catalane (5 m x 1,40 m)	197,40 €
Verre apéritif	2,25 €	Oriflamme catalane (10 m x 1,40 m)	425,25 €
Coupe à Champagne	2,57 €	Oriflamme européenne (1,20 m x 0,40 m)	44,10 €
Casier de 36 verres	72,97 €	Oriflamme européenne (2,50 m x 0,90 m)	106,05 €
Casier de 25 verres	62,47 €	Oriflamme européenne (3 m x 0,80 m)	116,55 €
Lampe élections	28,87 €	Oriflamme européenne (10 m x 1,40 m)	288,75 €
Urne transparente	304,50 €	Drapeau français (0,60 m x 0,90 m)	15,33 €
PAVOIS		Drapeau catalan (0,60 m x 0,90 m)	34,65 €
Pavois français (1 m x 1,50 m)	25,51 €	Drapeau européen (0,60 m x 0,90 m)	25,20 €
Pavois français (1,20 m x 1,80 m)	38,00 €	LAMBREQUIN (banderole)	
Pavois français (1,50 m x 2,25 m)	46,88 €	Lambrequin français maille polyester (5 m x 0,76 m)	74,55 €
Pavois français (3 m x 2 m)	60,90 €	Lambrequin français maille polyester (10 m x 0,76 m)	138,60 €
Pavois catalan (1 m x 1,50 m)	60,90 €	Lambrequin catalan maille polyester (5 m x 0,76 m)	100,80 €
Pavois catalan (1,20 m x 1,80 m)	89,46 €	Lambrequin catalan maille polyester (10 m x 0,76 m)	183,75 €
Pavois catalan (1,50 m x 2,25 m)	138,05 €	Lambrequin européen maille polyester (5 m x 0,76 m)	102,90 €
Pavois catalan (3 m x 2 m)	191,63 €	Lambrequin européen maille polyester (10 m x 0,76 m)	183,23 €
Pavois européen (1 m x 1,50 m)	34,10 €	Lambrequin français en tissu par mètre	5,30 €
Pavois européen (1,20 m x 1,80 m)	53,55 €	Lambrequin catalan en tissu par mètre	6,19 €
Pavois européen (1,50 m x 2,25 m)	66,15 €	Lambrequin français en polyester par mètre	10,18 €
Pavois européen (3 m x 2 m)	79,80 €	Lambrequin catalan en polyester par mètre	10,18 €

Prestations		Location forfait de 5 jours	Location par jour supplémentaire	Facturation perte ou détérioration
Barrière de police ou type Heras	unité	6,30 €	3,15 €	82,00 €
Étai	unité	2,10 €	1,05 €	24,15 €
Madrier	ml	1,05 €	0,52 €	7,35 €

FOURNITURES

Plaque de contreplaqué pour refermer des ouvertures	m ²	23,10 €
Plaque métallique pour refermer des ouvertures	m ²	12,60 €
Cylindre pour remplacement serrure	unité	15,75 €
Blocs 20x20x50 pour refermer des ouvertures	m ²	10,50 €

LOCATION

Nacelle - engin + chauffeur - hors main d'œuvre	heure	126,00 €
Échafaudage - hors main d'œuvre	m ²	12,60 €

MAIN D'OEUVRE liée à une intervention (manutentionnaire, agent des ateliers ou agent d'astreinte)

Jours ouvrés - de 6h à 22h	heure	42,00 €
Dimanches, jours fériés ou heures de nuit (de 22h à 6h)	heure	63,00 €

Prestations	2024
Typhoïde	30 €
Hépatite A - adulte	18 €
Hépatite A - enfant	11 €

SUR COMMANDE :

Carnet de vaccinations international	5 €
--------------------------------------	-----

Prestations	2024
Concession - par mètre carré	
15 ans (tous cimetières)	198 €
30 ans (tous cimetières)	342 €
Perpétuelle - par mètre carré	
Sud, Haut-Vernet	900 €
Saint-Martin, Ouest, Est	1 371 €
Dépôt provisoire	
Délai inférieur à une semaine	Gratuit
1er mois	63 €
2ème mois	84 €
3ème mois	108 €
4ème mois	132 €
5ème mois	153 €
6ème mois	171 €
Droit d'entrée des véhicules	
Transport pierre tombale	24 €
Construction caveau	
Jusqu'à 2,20 m de largeur	57 €
Au-delà de 2,20 m de largeur	75 €
Columbarium (tous cimetières)	
30 ans (par case pour 2 urnes)	570 €
Concession caveau collectif	
Cimetières du Sud (du n°1 au 1488) et du Haut-Vernet (du n°1 au 1232)	
30 ans (par case)	1 026 €
50 ans (par case)	1 710 €
Cimetière Haut-Vernet (du n°1233 au 1406)	
30 ans (par case)	1 569 €
50 ans (par case)	2 615 €
Cimetière du Sud (du n°1489 au 1668)	
30 ans (par case)	1 865 €
50 ans (par case)	3 108 €
Montant des vacations funéraires allouées aux commissaires de Police	20 €
Mise à disposition de la salle Roudayre à des fins non festives	
Journée	80 €
<i>Caution</i>	500 €
Weekend	160 €
<i>Caution</i>	500 €
Duplicata du livret de famille	
Délivrance d'un second livret de famille pour les époux ou pour les parents non mariés	Gratuit
Délivrance à partir du 3ième exemplaire d'un livret de famille dans les cas de perte, vol, détérioration ou destruction	10 €

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'utilisation des installations sportives pourra être mise à disposition gratuitement pour les associations de la Ville de Perpignan.

Un jeu de clefs sera fourni gratuitement pour faciliter l'accès à certaines installations sportives selon la convention d'occupation.

En cas de perte, de vol ou de détérioration, chaque clef de remplacement sera facturée comme suit : clef ordinaire 5 € / clef MULT-LOCK 60 €.

Dans le cadre de dégradations constatées lors de l'occupation de structures sportives, l'association remboursera la remise en état des dégâts sur production par la Ville de devis ou de factures.

NB : les tarifs conventionnés entre la Ville, la Région et le Département ne figurent pas dans les tarifs publics de la commune.

PRESTATIONS	2024
PARC DES SPORTS - par heure	
Hall d'entrée ou patio	35,50 €
Halle + tribunes	47,25 €
Gymnase	40,95 €
Salles (danse, musculation, combat)	25,20 €
Combinés extérieurs	22 €
Terrains (1 à 5)	35,70 € sans lumière 46,20 € avec lumière
Stade d'athétisme	35,70 € sans lumière 46,20 € avec lumière
Tatamis de judo (2 m²) par journée	5,25 €
GYMNASES - par heure	
Alsina + tribunes ; Pons + tribunes	47,25 €
Pagnol ; Diaz ; Clos-Banet ; Lurçat ; salle H. Blanc ; Theys ; Garrigole ; salle Brutus ; salle de boxe R. Rolland ; S. Salvat ; Saint-Gaudérique ; Baxellerie dojo ou escrime	40,95 €
SALLE DES FESTIVITÉS - par heure	40,95 €
Conférences ou réunions	gratuit
SALLE DE COMBAT ETIENNE GIMENEZ - par heure et par salle	33,60 €

PRESTATIONS	2024
LOCATION TERRAINS / STADES	
Stade Aimé Giral - par jour	13 335 €
Stade Gilbert Brutus - par jour	12 232,50 €
Terrain d'honneur A. Giral ou G. Brutus + vestiaires - par heure	80,80 € sans lumière 101,85 € avec lumière
J. Laffon ; R. Ramis, Saint-Assisclé, Porte d'Espagne ; J. Lurçat ; Clos-Banet ; J. Sbroglia ; plaine de jeux A. Sanac ; San-Vicens ; terrain Foyer de l'Enfance ; J. Rousset ; annexe A. Giral ; Mailloles ; Vernet-Salanque ; terrain tir à l'arc - par heure	35,70 € sans lumière 46,20 € avec lumière
TERRAINS EXTÉRIEURS	
Pons ; Pagnol ; Lurçat ; Clos Banet ; Diaz ; annexe Laffon ; Saint-Gaudérique ; Mailloles ; Dagneau ; Redan ; Bourrat - par heure	22 €
SKATE PARK	
Sans lumière - par heure	35,70 €
Avec lumière - par heure	46,20 €
Manifestations exceptionnelles	2 227 € à la journée 1 449 € à la demi-journée
Forfait de non-utilisation du créneau horaire	62,47 €